

L'ÉCOLE PRIMAIRE

JOURNAL

D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur

MERCIER & CIE., Editeurs

Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE par an, payable d'avance

Les abonnements partent du premier janvier et ne se prennent pas pour moins d'une année. Ceux qui s'abonneront dans le courant de l'année recevront tous les numéros parus depuis le premier janvier. Toute correspondance concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, Ecole normale Laval; celle ayant rapport à l'administration, à MERCIER & CIE., 16, Côte du Passage, Lévis, P. Q.

SOMMAIRE.— PÉDAGOGIE : Lecture courante — Conférences d'instituteurs — Soixante-dixième conférence de l'association des instituteurs de l'école normale Laval — Leçons de grammaire. — PARTIE PRATIQUE : Leçon pratique de géographie — Exercice I, dictée II — Arithmétique et Algèbre, problèmes — Leçon de choses, le lait. — DIVERS : Une fable expliquée — Poésie, le Nid. — ANNONCES : Petits livres élémentaires à l'usage de mes enfants, par H. LaRue — Dictionnaire des locutions canadiennes, par Oscar Dunn.

PÉDAGOGIE

LECTURE COURANTE

Dès que l'étude du syllabaire sera achevée, on remettra entre les mains de l'enfant le premier livre de lecture. Les règles à suivre dans cet exercice, concernant le mécanisme de la lecture, le compte rendu et les explications à donner, sont nombreuses et importantes; mais avant de les indiquer, exposons succinctement les conditions que devrait remplir, selon nous, un bon livre de lecture.

Comme ce livre est le manuel essentiel de toute école, le seul indispensable aux cours inférieurs, le principal guide des degrés supérieurs, on ne saurait attacher trop d'importance à sa confection, soit pour le choix des matières, soit pour ce qui concerne la méthode à suivre et le style à employer.

Le temps n'est plus où le premier venu se croyait autorisé à composer des livres de lecture sans tenir compte des besoins réels des écoles, sans posséder la moindre pédagogie.

Nous croyons ne rien exagérer en affirmant que la plupart des livres de lecture ont été faits jusqu'ici en dehors de toute idée directrice, en dehors de toutes règles pédagogiques; si défectueux

qu'ils soient, ils sont sans doute suffisants, ou à peu près, pour habituer l'enfant au mécanisme de la lecture; mais là se borne leur utilité.

Cependant, qui ne sait que, par les services multiples et divers qu'il doit rendre à l'école, par son emploi journalier, ce livre est la cheville ouvrière de l'instruction primaire.

La première question qui s'impose tout naturellement à ceux qui veulent composer un pareil livre, c'est de savoir quels autres manuels les écoliers auront entre les mains. Auront-ils un livre d'histoire sainte, de géographie, d'histoire nationale, de grammaire, de style, d'instruction civique, d'arithmétique, d'hygiène, etc.? Quelles matières renfermera chacun des livres mis à la disposition de l'élève? Ces guides s'adressent-ils aux commençants, ou bien sont-ils réservés aux cours supérieurs?

Autres questions: A quelle méthode faut-il donner la préférence dans l'enseignement, de la grammaire, du style, de l'histoire et des autres branches? Quelle profession exercera plus tard la moyenne partie des élèves, partant, de quelles connaissances spéciales a-t-elle besoin? Toutes ces questions, et beaucoup d'autres, réclament une réponse catégorique et autorisée avant que l'on trace le plan d'un livre de lecture, avant que l'on détermine le choix des matières, que l'on fixe l'étendue des développements et les conditions du style et de la forme. Le livre de lecture, complété par les manuels spéciaux, doit constituer un tout bien coordonné, sans redite, sans

lacune, et approprié par sa forme aux aptitudes de l'enfance. Ce sera là l'encyclopédie de l'écolier, mais une encyclopédie graduée, méthodique et proportionnée dans ses parties. Ces conditions, on le conçoit, dépendent de mille circonstances que l'on ne saurait prévoir d'une manière générale et absolue. Il est donc impossible de fixer à l'avance tout ce que doit renfermer un pareil ouvrage. Contentons-nous d'en tracer le cadre et les grandes lignes.

Nous supposons les écoles primaires dotées de manuels spéciaux d'arithmétique, de grammaire, d'histoire et de géographie, etc., pour les degrés supérieurs.

Comme le livre de lecture est destiné à servir aux cours inférieurs de guide à l'enseignement intuitif, il se composera, dans sa première partie, des sujets les plus usuels et les plus familiers à l'enfant, tels que le mobilier de l'école, le bagage de l'écolier, la maison paternelle avec ses environs, l'église, les divisions de l'année, du mois et du jour, les saisons, les vêtements et les parties du corps. Ces petites descriptions seront entremêlées d'anecdotes morales, de récits intéressants ayant trait soit aux devoirs de l'enfant, soit à ses défauts, soit aux objets décrits. Le style du premier livre de lecture sera simple, coupé en nombreux alinéas, avec les noms sujets répétés et toujours personifiés dans les récits. Point ou peu de dialogues au commencement; le moins de mots possible qui n'aient pas leurs équivalents dans le langage vulgaire. Les premières pages seront imprimées en gros caractères, avec syllabes séparées. Dans les descriptions on suivra ordinairement l'ordre des leçons de choses: nom vulgaire et définition commune de l'objet; ses parties, ses qualités générales, ses propriétés spéciales, son origine, sa matière première, ses usages avec conclusions morales et pratiques. Il serait superflu de faire observer que cette unité de plan n'empêchera point de diversifier les développements et d'éviter les redites.

Une collection d'objets avec une série de gravures insérées dans le texte, ou, mieux encore, un album de grands tableaux séparés et destinés à représenter

ce qui ne peut pas être offert en nature aux yeux des enfants, tel serait le complément absolument indispensable de cette première partie ou de ce premier volume de l'ouvrage de lecture. Avons-nous besoin de faire remarquer que ces leçons doivent être précédées ordinairement d'exercices intuitifs? Qui ne comprend tous les avantages qui en résulteraient et tout l'attrait qu'offrirait cette gymnastique de l'intelligence et des sens associée à l'apprentissage de la lecture, ordinairement si laborieux, si aride pour l'entendement et pour le cœur?

Cette première étape une fois parcourue, les morceaux qui devraient entrer dans le livre de lecture se modifieraient peu à peu et changeraient de caractère. Avec les progrès de l'âge et de l'entendement de l'enfant on abandonnerait peu à peu la sphère d'idées purement sensibles et concrètes pour s'élever d'un degré et pour s'adresser directement à son imagination, à sa mémoire, puis à sa conscience et à sa raison. L'histoire sainte, celle de la patrie et celle de l'Eglise nous offrent une mine inépuisable de faits édifiants et dramatiques. Mais dans ce champ si vaste, si riche, il faudra savoir se borner à une série de récits présentés sous une forme anecdotique et préparant des points de repère pour l'enseignement régulier de ces branches. Les premières leçons de géographie trouveront là tout naturellement leur place en complétant les notions élémentaires d'histoire. Le livre de lecture passera ensuite en revue nos devoirs envers Dieu, envers l'Eglise, envers les parents et envers toute autorité spirituelle et temporelle.

De nombreux exemples et des paraboles viendront tempérer agréablement l'austérité de ces tableaux et en rompre la monotonie.

La dernière partie du volume réservé au cours moyen se composera de sujets empruntés à l'histoire naturelle envisagée sous son côté utile, pratique, et non pas sous son côté curieux. Ainsi, dans la zoologie, il ne sera question ni de la classification scientifique du règne animal, ni des animaux curieux, par exemple de l'hippopotame, de la girafe, du singe, du colibri, mais des oiseaux domestiques, des insectes utiles et nuisibles,

comme aussi des plantes vénéneuses, industrielles, fourragères, etc.

Enfin des notions plus ou moins étendues, toujours pratiques, de cosmographie, de physiologie, d'instruction civique, de physique, de chimie, d'hygiène surtout, constitueraient le thème principal des morceaux du dernier volume ; mais on tiendrait compte des matières renfermées dans les manuels spéciaux.

Cette partie, comme la première, exige le concours de la gravure, surtout pour l'intelligence de la cosmographie et de la physiologie. Une petite collection d'appareils de physique et de chimie, telle qu'il en existe beaucoup aujourd'hui, sera un précieux auxiliaire pour faire comprendre certaines expériences.

Pour que ces trois ou quatre volumes de lecture ne soient ni trop étendus, ni trop coûteux, il vaudrait mieux, nous semble-t-il, n'y ajouter ni questionnaires, ni notes explicatives, ni devoirs d'élèves. On y suppléerait par un guide pour le maître. Cet ouvrage supplémentaire renfermerait des explications et indiquerait à l'instituteur la méthode à suivre, les exercices à faire et tout le parti à tirer du livre de lecture. Comment l'enfant parvient-il à bien lire ? Quels sont les défauts à écarter ? Quel profit spécial pourrait-on retirer de tel ou tel morceau ? Et les leçons de choses, le compte rendu, de quelle manière doivent-ils se pratiquer ? Comment le livre de lecture peut-il servir de thème à tout un enseignement pratique d'orthographe, de rédaction, de grammaire même ? Quelles expériences de physique, de chimie, précéderont la lecture de tel morceau ? Le guide du maître répondra à toutes ces questions ; il initiera à tous les secrets de la méthodologie appliquée.

L'étude de la lecture courante comprend trois degrés bien distincts :

1^o Exercices spéciaux sur la partie technique de la lecture, dans le but de familiariser l'élève avec les principes et les difficultés étudiées successivement dans le syllabaire ;

2^o Lecture intelligente et sentie, dont le ton, les inflexions et l'expression annoncent que l'élève comprend ce qu'il lit ;

3^o Lecture déclamatoire, qui a pour

but de communiquer à l'auditeur toute l'expression que l'auteur a voulu produire, et donner aux écrits toute leur valeur. L'art admirable d'interpréter ainsi par la lecture la pensée et les sentiments d'un auteur ne saurait entrer dans le cadre modeste d'une école primaire. Nous ne nous en occuperons donc point ici.

Ceux qui désireraient s'initier à cet art, pourront consulter avec fruit l'excellent ouvrage que M. Legouvé vient de publier sur ce sujet. (1)

Nous pouvons dire aux instituteurs canadiens : Vous pouvez consulter avec autant d'avantage le *cours de lecture à haute voix* par M. l'abbé Lagacé.

CONFÉRENCES D'INSTITUTEURS

Les instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier se sont réunis en conférence, jeudi et vendredi les 27 et 28 du courant.

A la séance du 28 on a procédé à l'élection des officiers pour l'année courante.

Le dépoillement du scrutin a donné le résultat suivant :

Président, M. Gervais.

Vice-président, M. Reynolds.

Secrétaire, M. D. Boudrias.

Trésorier, M. Lanctot.

Bibliothécaire, M. Tétrault.

L'association s'est ensuite occupée du rapport du comité chargé d'étudier la question concernant le fonds de pension pour les instituteurs en retraite. Le comité chargé de l'organisation d'un congrès scolaire présente aussi son rapport.

Après une longue discussion sur ces deux documents, les deux rapports sont adoptés sans modification.

M. U. E. Archambault propose une résolution tendant à demander à la législature certains changements dans nos lois scolaires. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

On procède ensuite à la discussion du sujet suivant :

Enseignement de la lecture expressive et raisonnée.

Importance de cet enseignement.

1. Cet article est reproduit du journal "Education."

*Méthode à suivre dans cet enseignement.
Temps à y consacrer.*

MM. D. Lacroix, W. Fahey, et M. l'inspecteur Valade prennent part à la discussion.

M. Cloutier, professeur à l'école normale-Laval, appelé à parler sur le sujet, dit que le meilleur moyen d'obtenir une bonne lecture à haute voix, c'est de s'efforcer dès le commencement de faire apprendre aux enfants la valeur réelle des sons, d'exiger d'eux une prononciation exacte de toutes les syllabes de chaque mot.

Il prétend que la voie la plus courte et la plus facile pour atteindre ce but est l'emploi de la méthode *phonique* qu'il développe au moyen de nombreuses démonstrations au tableau noir.

N. B. Nous donnerons *in extenso* le compte rendu de cette intéressante réunion dans notre prochain numéro.

SOIXANTE-DIXIÈME CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE L'ÉCOLE NORMALE-LAVAL, TENUE LE 29 MAI 1880.

Présents : L'honorable G. Ouimet, surintendant de l'instruction publique, M. l'abbé P. Lagacé, principal de l'école normale-Laval, le Rév. T. G. Rouleau, assistant-principal ; F. E. Juneau, Ed. Carrier, G. S. Vien, écrivains, inspecteurs d'écoles ; MM. B. Pelletier, F. X. Tous-saint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, D. Mc-Sweeney, M. O'Byan, G. Labonté, Frs. Fortin, B. Lippens, D. Frève, C. Le-fèvre, M. Brochu, C. Bouchard, J. E. Aubé, J. Cloutier, Frs. Pagé, P. Gagnon, E. Pelletier, V. Parent, D. Bélanger, Ed. Côté, A. Chabot, J. Létourneau, MM. A. Vaillancourt, Ls. Tremblay, ecclésiastiques et les élèves-maîtres de l'école normale.

M. le président étant absent, M. B. Pelletier, vice-prés., occupe le fauteuil.

Les minutes de la dernière conférence sont lues et adoptées.

Le comité chargé de s'occuper d'étudier la question d'une caisse de retraite présente son rapport. M. Lippens, secrétaire de ce comité, donne lecture d'un projet de loi préparé par un comité d'ins-

tituteurs de Montréal sur ce sujet, ainsi que de la correspondance échangée entre les deux comités. Le comité a donné son entière adhésion à ce projet de loi, mais il a cru qu'il serait équitable de mettre les principaux des écoles normales sur le même pied que les professeurs laïques ; il a en conséquence adressé en ce sens une lettre en comité de Montréal qui n'a pas jugé à propos d'amender son projet. À part cette question de détail, vu que le projet de loi en question est si bien élaboré, le comité croit devoir en recommander l'adoption. Le rapport du comité est adopté par la conférence.

Le rapport du comité chargé d'organiser un Congrès scolaire présente ensuite son rapport. Le rapport mentionne que la première réunion du comité a eu lieu le 7 février dernier. Dans cette réunion le comité a décidé de s'occuper à sa prochaine réunion, qui fut fixée au 26 du même mois, des questions suivantes :

1o Dans quelle ville le congrès doit-il avoir lieu.

2o Est-il préférable de le faire coïncider avec l'exposition de Montréal.

3o Quelles sont les questions qu'il importe de traiter à ce congrès.

4o Quelles sont les mesures à prendre pour couvrir en tout ou en partie les frais de voyage de ceux qui y prendront part.

Le comité chargea son secrétaire d'écrire au président du comité nommé par les instituteurs de Montréal, afin de s'entendre sur les différents points indiqués ci-haut, de consulter également à ce sujet Monsieur le surintendant de l'instruction publique, et de lui demander en outre quel montant d'argent le gouvernement pourrait affecter à l'organisation du Congrès.

Le secrétaire fait lecture des lettres qu'il a adressées au comité de Montréal et à M. le surintendant conformément à ses instructions, ainsi que des réponses qu'elles ont provoquées.

La deuxième séance a eu lieu le 26 du même mois. On y a discuté chacune des questions posées à la première réunion et l'on a pris en considération une lettre de M. le surintendant qui suggère :

1o Que le congrès se tienne à Montréal.

2o Qu'il coïncide avec l'exposition provinciale.

3o Qu'on y discute des questions très pratiques, par exemple :

- (a.) Le traitement des instituteurs.
- (b.) Le fonds de retraite.
- (c.) L'uniformité dans l'enseignement.
- (d.) Les programmes des études.

4o Qu'on prenne des mesures pour procurer le logement aux conditions les plus avantageuses possibles et obtenir une réduction des prix de passage.

Le comité a adopté toutes les propositions de M. le surintendant et préparé le programme suivant pour le soumettre à qui de droit.

1o Questions se rapportant au bien-être matériel de l'instituteur :

- (a.) Le traitement de l'instituteur.
- (b.) Sa position sous le rapport de la stabilité.
- (c.) Les édifices et les bâtiments scolaires.
- (d.) Le fonds de retraite.

2o Questions ayant directement rapport à la pédagogie.

- (a.) Le programme des études.
- (b.) Le rôle du maître et celui du livre dans l'enseignement.

(c.) Le moyen de mettre les personnes qui n'ont pas suivi un cours régulier de pédagogie, au courant des meilleures méthodes d'enseignement.

Le secrétaire est ensuite chargé de transmettre au comité de Montréal copie de toutes les délibérations ayant eu lieu jusqu'à présent.

Le comité a tenu sa troisième séance le 8 avril et s'est occupé de l'étude du projet de programme détaillé que lui a communiqué le comité de Montréal. Dans ce projet, on propose de tenir le congrès à l'école normale Jacques-Cartier, pendant l'exposition provinciale. D'après ce projet, le congrès serait composé de membres et d'invités : les autorités scolaires à quelque titre que ce soit, les instituteurs et les institutrices.

Le Congrès serait présidé par le surintendant qui nommerait des secrétaires.

Le congrès durerait trois jours ; on y traiterait les sujets suivants : *L'uniformité dans l'enseignement, l'enseignement*

de la lecture, les édifices scolaires, le traitement et le mode de paiement des instituteurs, le fonds de retraite ; Doit-on recommander à l'instituteur de suivre le livre de texte pour l'enseignement général ?

Le projet suggère que les instituteurs visitent par groupe les principaux établissements d'éducation et les parties historiques de la ville, et que des personnes compétentes, choisies par M. le surintendant, soient chargées de donner les explications nécessaires. Le projet demande à M. le surintendant de donner congé aux instituteurs qui assisteront au Congrès, de faire publier et distribuer le programme à tous les intéressés.

2o Le comité tout en donnant son approbation à tout ce qui concerne les clauses qui regardent l'organisation, a cru devoir proposer à M. le surintendant les modifications suivantes :

1o Qu'on choisisse les secrétaires à Montréal.

2o Que le comité de Québec ne peut concourir en ce qui concerne la clause portant que chaque conférencier devra être en état de répondre aux objections et aux questions des membres du congrès, sauf pour les leçons d'application, s'il y a lieu.

3o Qu'il désire qu'une seule personne soit chargée de traiter chaque question.

4o Qu'on divise les questions en deux catégories : (a) *Celles qui concernent le bien-être matériel de l'instituteur ;* (b) *celles qui ont rapport à l'enseignement proprement dit.*

5o Qu'afin de donner à cette réunion un caractère pratique et pour qu'elle soit plus profitable aux instituteurs et aux institutrices, il serait important de donner une leçon d'application sur chacun des sujets suivants, savoir : *Sur la lecture à haute voix, sur la langue maternelle, sur la géographie et sur l'histoire, telle qu'on doit l'enseigner sans livre aux petits enfants.*

6o Que le soin d'inviter des conférenciers, de choisir le sujet que chacun devra traiter soit laissé à M. le surintendant.

La discussion s'engage ensuite sur chacune des questions mentionnées dans le rapport ci-dessus.

M. le Principal, M.M. Toussaint,

Lippens et Cloutier y prennent une part active.

M. Toussaint prétend que parmi les leçons pratiques à donner, la géographie doit occuper le premier rang, parce que c'est la branche la plus mal enseignée dans nos écoles. Pour prouver l'avantage que la classe enseignante pourrait retirer d'une bonne leçon pratique de géographie, il adresse à un des élèves-maitres quelques questions qui prouvent que l'habile professeur sait grouper les choses de manière à rendre l'étude facile et attrayante.

La promptitude, l'assurance et la justesse des réponses du jeune élève a mérité les éloges de M. le surintendant et les applaudissements de l'assemblée.

Après plusieurs autres observations de la part des membres, l'association adopte le rapport et décide que les modifications proposées par le comité soient communiquées à M. le surintendant.

M. N. Lacasse, secondé par M. G. Labonté, propose et il est

Résolu—Que cette association a appris avec douleur la mort de M. J. B. Dugal, instituteur, dont elle avait décidé de fêter les noces d'or à cette séance même.

Que tous les membres de cette association offrent leurs condoléances les plus sincères à Madame J. B. Dugal, pour la perte si sensible qu'elle vient de faire.

Que copie de ces résolutions soient transmises à Mme. J. B. Dugal.

A la prochaine séance cette association s'occupera des mesures à prendre pour que les instituteurs puissent assister au Congrès.

La discussion du sujet fixé pour cette séance n'ayant pu avoir lieu, il est remis à la prochaine réunion.

Et la conférence s'ajourne au dernier samedi d'août à 9 hs. du matin. (1)

Par ordre,

J. LÉTOURNEAU.

Quand vient la fortune, les petits hommes se redressent, les grands hommes se panchent.

1. Une proposition demandant certaines modifications à nos lois scolaires est adoptée à l'unanimité ; mais comme elle doit être soumise au Conseil de l'instruction publique, nous ne pouvons la livrer à la publicité.

LEÇON DE GRAMMAIRE

FORMATION RÉGULIÈRE DU PLURIEL DANS LES NOMS

Maintenant, mes enfants, vous savez distinguer les noms singuliers des noms pluriels. Je vais encore en écrire quelques-uns sur le tableau et vous allez en même temps les copier sur vos ardoises.

Le maître écrit :

Le livre	les livres
La table	les tables
Un enfant	des enfants

M.—Dites moi, Joseph, si les mots *livre, table, enfant*, sont écrits de la même manière dans les deux cas.

Joseph.—Non, monsieur, je vois que quand ils sont au singulier, ils s'écrivent sans *s* et quand ils sont au pluriel ils en prennent une.

M.—Bien, mon ami ! vous venez de trouver là une règle de grammaire très importante (1), celle qui s'applique dans le plus grand nombre de cas ; c'est pour cela qu'on l'appelle la *règle générale*.

Dites tous avec moi : *La règle générale pour former le pluriel dans les noms est d'ajouter s à la fin du nom.*

1. Faire répéter cette règle de vive voix jusqu'à ce que les enfants la sachent parfaitement. Dictée ensuite les noms suivants que l'élève écrira au pluriel.

L'élève, l'harmonie, l'homme, l'escalier, l'habitude, l'ignorance, l'horloge, l'avare, l'atelier, l'occasion, l'heure, etc. (2)

AUTRE LEÇON POUR LES ÉLÈVES DE LA DEUXIÈME CATÉGORIE

Etude des compléments.

Les mots en se combinant sont susceptibles de se compléter les uns les autres.

Les mots qui servent à en compléter d'autres, s'appellent compléments.

Les mots qui dans le discours sont le plus généralement accompagnés de compléments sont le *nom* et le *verbe*.

Il résulte de là que nous avons des *compléments* de noms et des *compléments* de verbes.

1. Cette manière d'amener les enfants à trouver eux-mêmes les règles de la grammaire, est appelée par les pédagogistes belges "méthode euristique."

2. Larousse.

COMPLÉMENTS DE NOMS

Les noms ont deux sortes de compléments ; *déterminatifs* et *explicatifs*.

On appelle *complément déterminatif* celui qui fixe, qui précise, qui restreint la signification du nom.

Le *complément déterminatif* est nécessaire à la phrase ; on ne peut le retrancher sans en dénaturer le sens :

Ex. *La morsure de la VIPÈRE cause la mort.*

Le mot *vipère* est le complément déterminatif de morsure ; et s'il était supprimé non seulement le sens serait modifié, mais encore la phrase ne présenterait aucun sens raisonnable.

On appelle *complément explicatif* tout mot ou tout assemblage de mots qui développe le sens sans en restreindre, sans en changer la signification.

Ex. *Un bon enfant, DON DU CIEL, est un trésor.*

La suppression des mots, *don du ciel*, laisse au nom enfant toute la plénitude de sa signification.

GÉOGRAPHIE

Analyse des États de l'Amérique et de l'Europe—les gouvernements—la religion dominante.

Voilà neuf mois de l'année scolaire écoulés, il ne nous reste plus qu'un mois pour la terminer ; ce temps doit être employé par l'instituteur à repasser les matières enseignées depuis le mois de septembre. C'est donc le temps d'analyser ou de grouper sur un même plan les faits de même nature, les institutions du même genre.

Nos élèves ont étudié, les uns, la géographie de l'Amérique et les autres, celle de l'Europe ; ils connaissent les différents pays de chacune de ses parties du monde, les bornes, les montagnes, les versants ou bassins ; les rivières ou fleuves, les capitales, les villes, les canaux et les chemins de fer, etc. ; ils indiquent avec la baguette tous les lieux aussitôt que nous les leur demandons. Ils savent ce qu'on entend par géographie politique. Je connais par expérience que cette dernière partie de la géographie est la plus difficile à

graver dans la mémoire des enfants. C'est par l'analyse que nous obtenons généralement les meilleurs résultats. Donnons quelques exemples de la manière dont nous nous y prenons pour analyser les différentes parties de la géographie.

1. Combien y a-t-il d'États en Amérique et quels sont-ils ?

R. Nous comptons neuf États dans l'Amérique du Nord dont deux colonies et sept républiques.

Les deux colonies sont le Canada et la Balise, toutes deux appartenant l'Angleterre.

Les sept républiques sont : les États-Unis, le Mexique, le Guatemala, San-Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa-Rica.

Il y a dans l'Amérique du sud, quatorze États.

On ne trouve dans le Nouveau-Monde qu'une monarchie, l'empire du Brésil. On compte neuf républiques, toutes anciennes colonies espagnoles : le Venezuela, la Nouvelle-Grenade, l'Équateur, le Pérou, la Bolivie, le Chili, la République argentine, le Paraguay et l'Uruguay. On y voit trois colonies : la Guyane anglaise, la Guyane hollandaise et Guyane française. A l'extrémité sud de l'Amérique s'avance au loin dans l'océan, la Patagonie que se partage le Chili et la République argentine.

2. Quelle est la forme générale des gouvernements de ces vingt-trois États ?

La plus grande partie des États de l'Amérique sont des républiques. Parmi ces républiques quatre sont fédératives : les États-Unis formés de 37 États ; la Nouvelle-Grenade, la Vénézuéla et la République argentine.

Le Brésil est une monarchie constitutionnelle.

Le Canada, la Balise et la Guyane anglaise, possèdent un gouvernement constitutionnel. Il n'y a que la Guyane hollandaise et la Guyane française qui soient soumises à un gouvernement absolu.

3. Quelle est la religion dominante de ces 23 États ?

Le catholicisme est la religion de la majorité des habitants de la Province de Québec, du Mexique, des 5 Républi-

ques de l'Amérique centrale et de toute l'Amérique du sud, si on excepte les Guyanes anglaises, hollandaise et française.

Le protestantisme domine dans le Canada, les États-Unis, la Balise, la Guyane hollandaise et la Guyane anglaise.

L'instituteur, avant de commencer ces analyses, doit donner de nouvelles explications sur la signification des mots suivants : *états, gouvernement, monarchie, monarchie absolue, monarchie constitutionnelle, république, république fédérative, colonie.*

EUROPE

1. Combien trouvez-vous d'États dans l'Europe ?

L'Europe se divise en vingt États, savoir :

Quatre empires : la Russie, l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie.

Trois royaumes de première classe : le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, l'Italie et l'Espagne.

Six royaumes de second ordre : la Suède et la Norvège, le Danemark, la Hollande, la Belgique, le Portugal et la Grèce.

Une grande république, la France.

Trois petites républiques : la Suisse, Andore et Saint-Marin.

Trois principautés : Monaco, le Monténégro et la Roumanie, (ces deux derniers États sont démambrés de la Turquie.)

2. Quelle est la forme la plus générale des États de l'Europe ?

Tous les États de l'Europe sont des monarchies constitutionnelles, excepté la Russie qui est une monarchie absolue et les trois républiques déjà nommées.

Les vingt-cinq États confédérés de l'Allemagne et les vingt-sept États helvétiques ont aussi adopté la forme représentative.

3. Quelle est la religion dominante de chacun de ces vingt États ?

Le catholicisme domine en Europe : c'est la religion de la majorité des habitants de la Belgique, de la France, du Portugal, de l'Espagne, de l'Autriche, et de l'Italie. Le catholicisme domine aussi dans l'Irlande et dans les États du Sud de l'Allemagne.

Le protestantisme, divisé en plusieurs sectes, domine en Angleterre, dans la

Suède et la Norvège, le Danemark, la Hollande, l'Allemagne et la Suisse.

La religion grecque domine parmi les habitants de la Russie, la Roumanie, le Monténégro, la Grèce et dans la plus grande partie de la Turquie qui reconnaît encore la souveraineté du Sultan de Constantinople.

Le mahométisme est la religion dominante du sud-est de la Turquie.

F. X. T.

PARTIE PRATIQUE (1)

I

L'école du village.—La table de la classe.—Le livre de l'écolier.—Le cahier de l'écolière.—Le pupitre du maître.—Le crayon de l'enfant.—La porte de la maison.—La fenêtre de l'église.—La blouse de mon père.—Le pantalon de mon frère.—L'aiguille du tailleur.—La charrue du fermier.—La corde de la cloche.—Le compte du marchand.—La dent du chien.—Le champ du cultivateur.—Le chant du coq.—L'outil de l'ouvrier.—La robe de ma mère.—La hache du bucheron.—La farine du boulanger.—La voile de la barque. (2)

II

DICTÉE

Phrases détachées.—On fera écrire sous dictée les phrases suivantes.—L'élève cherchera lui-même les compléments de noms et de pronoms.

L'avenir est le secret de Dieu. Le dévouement de Léonidas apprit aux Grecs le secret de leur force, et aux Perses celui de leur faiblesse. Nécessité d'industrie est la mère. La lumière du jour blesse les yeux des hiboux. D'où viennent ces guerriers dont la foule à longs traits roule et se précipite ? La douceur et le courage du sage Mentor me charmèrent. Du Christ avec ardeur Jeanne baisait l'image. La fierté du cœur est l'attribut des honnêtes gens, mais la fierté d'airs et de manières est l'apanage des sots.

L'amour du peuple est la meilleure garde des rois. La force du corps et la

1. L'élève mettra au pluriel les phrases suivantes. On aura soin de faire connaître la signification des mots et de lire tout le devoir au pluriel deux ou trois fois pour familiariser l'élève avec les différentes transformations de l'article.

2. Voir nos "Devoirs grammaticaux" p. 7, No. 3. On trouvera dans cet ouvrage beaucoup d'exercices de ce genre,—accompagnés de nombreux devoirs d'invention.

gaîté de l'âme sont les fruits de la tempérance. Tout le monde s'écria qu'il fallait faire périr le fils de ce cruel Elysse dont les artifices avaient causé la ruine de Troie.

ANALYSE DES COMPLÉMENTS

Dieu	Compl. dét. de <i>secret.</i>
Léonidas	" " de <i>dévouement.</i>
Force	" " de <i>secret.</i>
Faiblesse	" " de <i>celui.</i>
Dont	" " de <i>mot.</i>
Industrie	" " de <i>mère.</i>
Jour	" " de <i>lumière.</i>
Hiboux	" " de <i>yeux.</i>
Dont	" " de <i>guerriers.</i>
Mentor	" " de <i>douceur et</i> [<i>courage.</i>]
Christ	" " de <i>image.</i>
Cœur	" " de <i>ferté.</i>
Gens	" " de <i>attribut.</i>
Airs et manières	" " de <i>ferté.</i>
Sots	" " de <i>apanage.</i>
Peuples	" " de <i>amour.</i>
Rois	" " de <i>garde.</i>
Corps	" " de <i>force.</i>
Ame	" " de <i>gaîté.</i>
Tempérance	" " de <i>fruit.</i>
Dont	" " de <i>artifices.</i>
Troie	" " de <i>ruine.</i>

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES PRATIQUES

10. Une famille consomme par mois : 2 douz. de pains à \$2.00, 15 lbs. de lard à 0.09, 12 lbs. bœuf à 10 cts., 18 lbs. beurre à 19 cts., 1 lb. thé à 60 cts., 2 minots de pommes de terre à 37 cts., 5 pots de lait à 10 cts., 15 lbs. sucre à 19 cts., $\frac{1}{4}$ de corde de bois à \$2.75. Quelle est la différence entre le revenu et la dépense de cette famille, sachant que le père gagne \$9.00 par semaine ?

4 semaines à \$9.00	Revenu :	\$36 00
	Dépenses :	
2 doz. pains	à \$2.00	\$4 00
15 lbs. lard	à 09	1.35
12 " bœuf	à 10	1.20
18 " beurre	à 19	3.42
1 " thé	à	60
2 mts. pommes de terre	à 37	74
5 pots de lait	à 10	50
15 lbs. sucre	à 09	1.35
$\frac{1}{4}$ corde bois	à 2.75	2.06
Loyer		5.75
		<hr/> 20.97
	Rép.	\$15.03

2. Cinq hommes en un jour ont fauché une prairie de 3 arpents 4 perches de longueur sur 2 arpents, 5 perches de largeur, à raison de 90 cts. l'arpent. Combien ont-ils gagné chacun ?

Procédé. Ce terrain ayant la forme d'un rectangle, et faut multiplier la longueur de l'un des grands côtés par celle de l'un des petits.

3 arps. 2 pchs	×	2 arps. 5 pchs.	=	8 arps. 5 pchs.
		5 pchs = $\frac{1}{2}$	\$0.90	
			8	
			<hr/> 7.20	
			45	
			<hr/> 5 7.69	
	Rép.		1.53	

3. J'ai un capital de \$15208 $\frac{1}{2}$; à quel taux dois-je le prêter pour avoir un revenu de \$2.50 par jour ?

Solution.—Il faut d'abord chercher le montant du revenu que je veux me créer en multipliant \$2.50 par 365.

\$2.50 par 360 = \$912.50

Maintenant, d'après la méthode de l'unité que tout le monde connaît, on a :

$\frac{912.50 \text{ par } 100}{15208\frac{1}{2}} = 6 \text{ par cent}$

4. Un homme achète une maison aux conditions suivantes : il donnera \$100 par année pendant 10 ans, à commencer un an après l'achat, sans intérêt. On demande qu'elle somme il devrait payer comptant, pour représenter la valeur du premier marché, en supposant que le vendeur place son argent à 6 par 100 à intérêt composé, à mesure qu'il le reçoit ?

\$100	au bout de la 1ère année
6 int.	
<hr/> 206	" " 2e année
12 36 int.	
100	
<hr/> 318 36	" " 3e année
19 10 int.	
100 00	
<hr/> 437 46	" " 4e année
26 25 int.	
100 00	
<hr/> 563 71	" " 5e année
33 82 int.	
100 00	
<hr/> 697 53	" " 6e année
41 85 int.	
100 00	
<hr/>	

839 38	" "	7e année
50 36 int.		
100 00		
989 74	" "	8e année
59 38 int.		
100 00		
1149 12	" "	9e année
68 94 int.		
100 00		
1.790848) 1318 06	" "	10e année

Rép. \$736 00 valeur présente

Explication.—On conçoit que le vendeur ne retirera pas d'intérêt sur les \$100 de la première année, puisqu'il ne les touchera qu'un an après la vente. Ce n'est donc qu'à la fin de la seconde année qu'elles lui rapporteront \$6.00, lesquelles ajoutées au premier paiement de \$100 et au deuxième alors échu formeront un nouveau capital de \$206, ainsi que l'indique l'opération ci-dessus. En continuant ce travail pour les 10 ans, on trouve que les intérêts des différents paiements accumulés, joints au capital, se montent à \$1318.06. Cette somme divisée par l'intérêt composé de \$1 pendant 10 ans à 6 p. 100 donne :

$$\frac{1318.06}{1.790848} = \$736.00$$

ALGÈBRE

1. Un Inspecteur d'école demande à une institutrice. Mlle, combien avez-vous d'élèves ? Elle répond, si j'en avais autant, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, de plus, j'en aurais 91 ? combien en avait-elle ?

(Soit x le nombre) $2x$ plus $\frac{x}{2}$ plus $\frac{x}{3}$ plus $\frac{x}{5} = 91$

On multiplie toute l'équation par 30
 $60x$ plus $15x$ plus $10x$ plus $6x = 2730$

$91x = 2730$
 $x = 30$ R. Elle avait 30 élèves.

2. Une personne a payé \$153 pour une brebis, un veau, une vache et un cheval. Le veau coûte 2 fois le prix de la brebis, la vache 4 fois le prix du veau ; le cheval 5 fois le prix de la vache. Quel est le prix de chaque ?

Brebis $x = \$ 3.00$
 Veau $2x = 6.00$
 Vache $8x = 24.00$
 Cheval $40x = 140.00$

$51x = \$153.00$

$51x = 153$
 $x = \$3$
 Rép. \$3 pour les brebis, \$6 pour le veau, \$24 pour la vache et \$140 pour le cheval.

MODÈLE DE LEÇON DE CHOSES

LE LAIT

Le maître met sur la table deux gobelets, l'un rempli d'eau et l'autre de lait. Il indique le dernier et dit :

Qu'y a-t-il dans ce gobelet ?

E.—Du lait, monsieur.

M.—D'où vient le lait ?

E.—Il vient de la vache.

M.—Qui peut me dire pourquoi c'est du lait et non de l'eau.

E.—Parce qu'il est blanc.

M.—Pouvez-vous me dire pourquoi encore ce n'est pas de l'eau ?

E.—Parce qu'on ne peut voir à travers.

M.—Bien ! répétez ensemble : *Le lait est blanc et l'on ne peut voir à travers.*

M.—Goûtez-le Joseph.

Joseph, après l'avoir goûté : Il est bon à boire.

M.—Vous m'avez dit en quoi il diffère de l'eau, dites-moi maintenant en quoi il lui est semblable ? *Le maître fait tomber sur la table quelques gouttes d'eau et quelques gouttes de lait.*

E.—Parce que, comme l'eau, il mouille les objets sur lesquels il tombe, et il se forme en gouttes.

M.—Nous appelons les corps qui mouillent les objets sur lesquels ils tombent, et qui peuvent se former en gouttes, *liquides*. Alors, que pouvez-vous encore dire du lait ?

E.—Que c'est un liquide.

M.—Nommez-moi quelques autres corps liquides.

E.—L'eau, le vin, la bière.

M.—Quelle usage faisons-nous du lait ?

E.—On le boit, on en fait du beurre et du fromage.

M.—Pourquoi nourrit-on les petits enfants avec du lait, Louis ?

Louis.—Parce qu'il convient mieux à leur estomach et qu'ils le préfèrent à tout autre chose, je suppose ?

M.—C'est cela mon enfant. Le lait est un aliment très nutritif et très sain. Nommez-moi d'autres aliments.

E.—Le pain, la viande, le poisson, les pommes de terre.

M.—Connaissez-vous d'autres animaux que la vache qui donnent du lait dont on peut faire usage ?

E.—Oui, monsieur, l'ânesse et la chèvre.

M.—Qui peut me dire pourquoi Dieu a donné du lait aux animaux ?

E.—Pour nourrir leurs petits.

M.—Oui, mes enfants. Voyez comme Dieu est bon d'avoir pourvu à ce que les jeunes animaux trouvent en naissant une nourriture saine et abondante pour conserver leur vie jusqu'à ce que leurs dents soient assez longues pour manger de l'herbe.

Maintenant, Joseph, écrivez au tableau noir, tout ce que vous avez entendu de la leçon.

Joseph écrit :

Le lait vient de la vache, il est blanc, on ne peut voir à travers, il est liquide, c'est un aliment sain, on le boit, on en fait du beurre et du fromage.

Tous les élèves transcrivent la même chose sur leurs ardoises ; Les plus avancés rapporteront le lendemain, le résumé de la leçon qui vient d'être donnée. C'est un excellent exercice de composition.

UNE FABLE EXPLIQUÉE

LA CIGALE ET LA FOURMI

La cigale, ayant chanté

Tout l'été,

Se trouva fort dépourvue

Quand la bise fut venue :

Pas un seul petit morceau

De mouche ou de vermisseau.

Elle alla crier famine

Chez la fourmi sa voisine,

La pria de lui prêter

Quelque grain pour subsister

Jusqu'à la saison nouvelle.

Je vous paierai, lui dit-elle,

Avant l'ôût, foi d'animal,

Intérêt et principal.

La fourmi n'est pas prêteuse,

C'est là son moindre défaut.

Que faisiez-vous au temps chaud ?

Dit-elle à cette emprunteuse, —

Nuit et jour à tout venant,

Je chantais, ne vous déplaît-il.

Vous chantiez ! j'en suis fort aise.

Eh ! bien dansez maintenant !

EXPLICATION

M.—Quels sont les animaux mis en scène dans cette fable ?

E.—Une cigale et une fourmi

M.—Qu'est-ce qu'une cigale ?

E.—C'est un insecte, qui dans les champs, fait un bruit perçant et désagréable.

M.—Qu'est-ce qu'une fourmi ?

E.—C'est un autre insecte très actif qui vit en société sous terre.

M.—Qu'a fait la cigale pendant l'été ?

E.—Elle a passé son temps à se promener, à se distraire, à s'amuser, sans penser à faire des provisions pour les mauvais jours.

M.—Que veut dire cette expression : *Quand la bise fut venue ?*

E.—Le mot bise signifie vent du nord, mais ici, le poète veut, par cette expression, désigner l'hiver.

M.—Dans quelle condition se trouva donc la cigale quand l'hiver fut venu ?

E.—Elle se trouva fort dépourvue, dans un besoin extrême.

M.—Que fit-elle ?

E.—Elle alla crier famine, c'est-à-dire, raconter sa misère à la fourmi sa voisine, et lui demander du secours.

M.—A quel titre demande-t-elle ce secours ?

E.—A titre d'emprunt ; si la fourmi veut lui prêter tout ce dont elle a besoin pour se nourrir jusqu'à la belle saison, elle rendra, non-seulement le grain emprunté, mais encore elle en paiera l'intérêt.

M.—Quand aura lieu le remboursement ?

E.—Avant l'ôût, c'est-à-dire au temps de la moisson.

M.—Que fait la fourmi ?

E.—La fourmi, si prudente et si laborieuse, connaît trop bien la légèreté et l'imprévoyance de la cigale, pour croire que celle-ci remplira ses promesses. Cette même cigale, elle la reconnaît ; souvent pendant l'été, elle l'a rencontrée, allant à l'aventure, volant dans tous les sens sans but déterminé, tandis qu'elle, pauvre mercenaire, traînait péniblement son lourd fardeau.

M.—Comment s'y prend-elle pour la refuser avec quelque raison ?

E.—Elle lui demande quelle a été son occupation pendant l'été ?

M.—Que répond la cigale ?

E.—Elle avoue franchement qu'elle a joui du beau temps ; qu'elle a chanté, s'est promenée, s'est amusée de toute manière.

M.—Que fait alors la fourmi ?

E.—Elle raille sa misère en lui disant :

Si vous avez chanté pendant qu'il faisait beau au lieu de travailler, dansez maintenant.

M.—Bien, mes enfants ! Il y a dans le monde beaucoup de gens qui ressemblent à la cigale et à la fourmi ; les uns, par leur paresse, leur imprévoyance ou leur mauvaise conduite, se mettent dans l'obligation d'emprunter, de s'endetter, ou de demander l'aumône, les autres par leur manque de charité, par leur avarice, cherchent toujours quelque prétexte pour se dispenser de secourir les malheureux.

N'imitons ni les uns ni les autres. Soyons laborieux, actifs et prévoyants ; et lorsque quelqu'un viendra nous tendre la main, donnons généreusement et sans murmure. Si nos moyens ne nous permettent pas de secourir nos frères, au moins n'insultons pas à leur malheur. (1)

POÉSIE

LE NID.

Du nid charmant
Caché sous la feuillée,
Cruels petits lutins, à la mine éveillée,
Du nid charmant
Caché sous la feuillée,
Hélas ! pourquoi faire ainsi le tourment !

Ce nid, ce doux mystère
Que vous guettez d'en bas,
C'est l'espoir du printemps, c'est l'amour d'une mère.
Enfants, n'y touchez pas,
Enfants, n'y touchez pas !

Qui chantera
Dieu, la brise et les roses,
Méchants, si vous tuez ces jeunes voix écloses ?
Qui chantera
Dieu, la brise et les roses ?
Autour de vous tout s'en attristera.

Dieu seul a droit
Sur tout ce qui respire ;
Ne pouvant rien créer, il ne faut rien détruire ;
Dieu seul a droit
Sur tout ce qui respire ;
Beaux maraudeurs, prenez garde ! il vous voit !...

Laissons, laissons
Les bouquets à leur tige,
Aux bois, leur ombre, et les nids aux buissons.

GUERIN DE LITTRAU.

1. Cette explication est de nous.

HUBERT LARUE.

Pour paraître prochainement

PETITS LIVRES ELEMENTAIRES

à l'usage de mes enfants.

Grammaire Française Élémentaire.
Manuel d'Hygiène.
Histoire du Canada.
Histoire de France.
Histoire d'Angleterre.
Histoire des États-Unis.
Manuel de Littérature.
Manuel d'Art Epistolaire.
Arithmétique, Tenue des Livres et Economie Domestique, à l'usage des familles canadiennes.
Manuel de Physique et de Chimie.
Manuel d'Astronomie.
Manuel de Botanique.
Grammaire Latine.
Histoire Romaine.

Le tout à l'usage des écoles canadiennes-françaises.
Aucun de ces petits manuels ne dépassera 20 à 25 pages.

La Grammaire Française est maintenant sous presse.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

DICTIONNAIRE

DES

LOCUTIONS CANADIENNES

BONNES ET MAUVAISES

PAR

OSCAR DUNN

1 vol. in-32